



**CCR MAIF**  
**Commission juridique  
et sociale**

Comité de Coordination des Retraités  
du Groupe MAIF

79016 NIORT CEDEX 9

05 49 73 76 75 (répondeur)

[ccrmaif@orange.fr](mailto:ccrmaif@orange.fr)

<http://ccrmaif.eklablog.com>

**septembre 2019**

L'Europe a d'abord été une idée faisant suite aux désastres de la seconde guerre mondiale et elle s'incarne dans de multiples instances régissant l'Union Européenne.

Nous avons récapitulé les plus importantes et tenté d'expliquer leurs fonctions avec les noms des personnes les représentant.

Il y en a beaucoup d'autres et notamment beaucoup de Commissaires dont les noms et les visages apparaissent lors des actualités.

Malgré les problèmes du Brexit, un feuilleton qui dure, l'Europe continue à tracer son avenir...

Ce n'est pas le cas de l'annuaire téléphonique « papier » dont le dernier exemplaire « collector » vient d'être distribué.

Bonne lecture



**La commission :**

**Annick Guéguénat,  
Gérard Boutelant,  
Gaëtane Ecotière,  
Edwige Mathieu,  
Monique Micard-Julé.**



# Les Institutions de l'UE

## Le Conseil Européen

Il réunit à Bruxelles, depuis 1974, au moins deux fois par an, l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement de tous les Etats membres de l'UE ainsi que le Président de la Commission. Il fixe les grandes orientations et impulse le travail de la Commission.

Le président actuel est Donald TUSK, polonais. Il sera remplacé par Charles MICHEL, belge.

### **Ne pas confondre Conseil Européen et Conseil de l'Europe...**

Le Conseil de l'Europe est une organisation inter-gouvernementale instituée le 5 mai 1949 par le traité de Londres. C'est une organisation internationale qui rassemble 820 millions de ressortissants de 47 Etats membres.

Il intervient dans les domaines de la protection des droits de l'homme, du renforcement de la démocratie et de la prééminence du droit en Europe.

La Russie, qui en a été « suspendue » en raison de l'annexion de la Crimée, vient de le réintégrer.

## Le Conseil de l'Union Européenne

Parfois appelé « Conseil des ministres », il réunit tous les ministres des Etats membres concernés par un sujet donné, afin de dégager un consensus sur la politique à mener. Ses membres partagent avec le Parlement la mission de discussion et de vote des lois et du budget européen.

La présidence est tournante. Elle change tous les semestres. Précédemment confiée à la Bulgarie, elle est actuellement occupée par la Finlande, puis, ce sera le tour de la Croatie...

## La Commission Européenne

C'est le gouvernement de l'UE, dont le siège est à Bruxelles. Elle est composée de 28 commissaires (un par Etat membre), qui sont l'équivalent d'un ministre, chacun ayant en charge un domaine précis (économie, justice, agriculture, etc.).

Ils sont proposés par les Etats membres et investis par le Parlement. Ce sont eux qui dirigent l'UE au quotidien.

Le président actuel est Jean-Claude JUNCKER, luxembourgeois. Il sera remplacé par Ursula VON DER LETDEN, de nationalité allemande.

Depuis peu, la Commission s'est dotée d'un haut représentant pour la politique étrangère, afin de tenter de mieux faire entendre la voix de l'UE sur la scène internationale.

## Le Parlement Européen

Cette assemblée, qui siège en alternance à Bruxelles et à Strasbourg est composée de 736 députés élus pour cinq ans au suffrage universel direct dans les Etats membres. Ils ont mission de représenter les citoyens de l'UE. Ils votent le budget et les lois.

Le président David SASSOLI a été élu pour remplacer Antonio TAJANI, également italien. Il occupera le poste pendant la moitié de la législature, soit pendant deux ans et demi.

*A noter que Simone Veil a assuré cette fonction.*

Les autres membres du bureau (14 vice-présidents et 5 questeurs, chargés de la gestion administrative), seront également élus en respectant la représentativité politique du Parlement, avec un partage des postes entre les 4 principaux partis de la majorité parlementaire.

## La Cour de Justice Européenne

Elle siège à Luxembourg et a pour mission de s'assurer du respect du droit européen et, le cas échéant, de condamner ceux qui l'enfreignent.

La Cour de justice est composée d'un juge par État membre. Ils désignent parmi eux, pour un mandat renouvelable de trois ans, le président de la Cour de justice.

Le président actuel est Koen LENAERTS, belge.

### **Ne pas confondre Cour de Justice Européenne et Cour Européenne des Droits de l'Homme...**

La Cour Européenne des Droits de l'Homme n'est pas une institution de l'Union européenne. C'est une juridiction du Conseil de l'Europe chargée de veiller au respect de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Son originalité tient au fait qu'elle garantit non seulement des droits substantiels, comme la liberté d'expression ou le respect de la vie privée, mais encore des droits procéduraux, dont le droit au procès équitable prévu par l'article 6.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme, créée par la Convention, a été mise en place en 1959.

Elle siège à Strasbourg et se compose de 47 juges (un par État membre) élus pour un mandat de 9 ans non renouvelable par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

## La Banque Centrale Européenne (BCE)

C'est la principale institution monétaire de l'Union européenne. Elle est établie le 1<sup>er</sup> juin 1998 sur un modèle fédéral et son siège est à Francfort-sur-le-Main, en Allemagne.

Elle est chargée d'émettre l'Euro en tant que monnaie commune et unique de l'Union économique et monétaire, de définir les grandes

orientations de politique monétaire de la zone Euro et de prendre les décisions nécessaires à sa mise en œuvre. Cette zone comprend actuellement les 19 pays de l'Union européenne qui ont introduit l'Euro depuis 1999.

Depuis le 4 novembre 2014, la BCE assume un rôle central dans la supervision et le contrôle des principales banques d'États européens via le mécanisme de surveillance unique (SSM selon les initiales en anglais de *Single Supervisory Mechanism*).

Son Président est, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011, Mario DRAGHI, italien. Christine LAGARDE le remplacera le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

## L'influence du Brexit :

En cas de départ du Royaume-Uni de l'Union européenne, les 73 députés britanniques devraient quitter le Parlement européen. 27 sièges seraient alors redistribués aux 14 états membres, en fonction de leur population. La France obtiendrait 5 sièges, passant ainsi de 74 à 79 députés.

Les 46 sièges restant sont gardés en réserve en cas d'élargissement de l'UE.





# Attention, C'est le dernier !

## C'est la fin de l'annuaire téléphonique papier.

Les bons vieux annuaires en papier que nous feuilletons parfois avec une loupe tant ils sont écrits petits et serrés vivent leurs derniers mois.

Très utiles pour trouver rapidement les coordonnées d'une personne et pour voir en un clin d'œil les plombiers du département, ils sont appelés à disparaître dans un avenir très proche.

D'ici à décembre 2019 pour la version concernant les Pages blanches (particuliers), puis à décembre 2020 pour les Pages jaunes (entreprises).

### • Pourquoi arrêter le bottin ?

La société éditrice SOLOCAL (ex-Pages jaunes), a confirmé au quotidien "Le Parisien", par la voix de sa directrice des annuaires imprimés, que "la rentabilité n'était plus au rendez-vous". Coût du papier, érosion du public... À cela s'ajoute un décret de la loi Macron qui a supprimé l'obligation faite à l'entreprise de distribuer les annuaires papier.

Cette ancienne entité des PTT a cependant maintenu l'annuaire dans les lieux où il est encore rentable.

### • Comment recevoir le dernier bottin ?

Si vous disposez d'internet et d'un courriel, vous pouvez le réserver jusqu'en décembre 2019 :

- Allez sur le site « [recevoirmesannuairespapier](http://recevoirmesannuairespapier.com) »
- Entrez vos coordonnées postales, téléphoniques et mail
- Validez, puis confirmez en répondant à l'e-mail qui vous est immédiatement envoyé sur votre messagerie.

### • Comment faire pour retrouver une personne sans bottin papier ?

**Sur internet**, l'annuaire est accessible en ligne depuis trois décennies via deux sites :

- [lespagesjaunes.fr](http://lespagesjaunes.fr) pour les coordonnées des entreprises
- [lespagesblanches.fr](http://lespagesblanches.fr) pour les coordonnées des particuliers.

Dans les deux cas, ne sont répertoriés que ceux qui ont accepté d'y être.

### Les services 118... Tous ne se valent pas

Depuis la fin du monopole du « 12 » en 2006, les entreprises du privé se sont engouffrées dans ce marché juteux.

Le prix est libre et le prix des services est souvent prohibitif.

La facturation démarre dès la mise en relation.

Alors, Attention ! Comparez les offres et les prix et surtout évitez de vous précipiter sur le premier 118 trouvé, sinon, c'est la déconvenue assurée quand vous recevrez votre facture téléphonique ! Car un coup de fil de 10 minutes peut coûter 35 euros.

### Le saviez-vous ?

C'est un certain Sébastien Bottin (1764-1853), ancien abbé devenu statisticien et entrepreneur après la Révolution française, qui a inventé le premier annuaire.

En 1796, il fonde à Paris la société de l'almanach du commerce, un "modèle d'almanach du commerce de Paris et des principales villes du monde" qui fera sa célébrité.

Source : internet – notre temps